



MISE À JOUR DE L'ÉTAT DU STOCK DE FLÉTAN DE L'ATLANTIQUE (*HIPPOGLOSSUS HIPPOGLOSSUS*) DU PLATEAU NÉO-ÉCOSSAIS ET DU SUD DES GRANDS BANCs EN 2025

CONTEXTE

La Gestion des ressources de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé un avis scientifique sur l'état du stock de flétan de l'Atlantique (*Hippoglossus hippoglossus*) du plateau néo-écossais et du sud des Grands Bancs (divisions 3N, 3O, 3Ps, 4V, 4W, 4X et 5Zc) en fonction de la règle de décision sur les prises définie adoptée lors de la réunion du Comité consultatif du poisson de fond de la région Scotia-Fundy (CCPFRSF) en mars 2022. La présente réponse des Sciences découle de l'examen régional par les pairs des 2 à 3 décembre 2025 de la mise à jour de l'état du stock de flétan de l'Atlantique des divisions 3NOPs4VWX5Zc de l'OPANO.

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- L'indice de 2025 de la biomasse exploitable moyenne sur trois ans (51,1 kt), tiré du relevé à stratification aléatoire du flétan effectué à la palangre par l'industrie et le MPO, est au-dessus du point de référence supérieur du stock (PRS), avec une très forte probabilité qu'il se trouve dans la zone saine.

Tendances du stock

- Les variations interannuelles de l'indice de la biomasse exploitable et la moyenne triennale sont demeurées relativement stables tout au long de la série chronologique, avec une légère diminution en 2025 par rapport à l'année précédente.
- L'abondance du flétan de l'Atlantique en 2025 d'après le relevé d'été écosystémique effectué par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO était la plus faible valeur depuis 2020, bien qu'elle reste bien supérieure à la moyenne à long terme. La tendance de l'abondance semble semblable à celle observée pendant le pic et le déclin des années 2010.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- Les considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques ont été prises en compte dans le dernier examen du cadre d'évaluation et n'ont pas été actualisées ou examinées davantage durant cette mise à jour pour une année intermédiaire.

Avis sur le stock

- La biomasse exploitable moyenne sur trois ans de 51,1 kt correspond à des prélèvements de 5 064 t selon la règle de décision sur les prises pour ce stock.
- Les prélèvements de 5 064 t se situent dans la variation annuelle maximale de 15 % par rapport au total autorisé des prises (TAC) de 2025 à 2026, soit 85 t (1,7 %) de moins que le TAC de l'an dernier.

FONDEMENT DE L'ÉVALUATION**Détails de l'évaluation****Année d'approbation de l'approche d'évaluation**

2022 (MPO 2024; Johnson *et al.* 2024, Li *et al.* 2025)

Type d'évaluation

Mise à jour de l'année intermédiaire

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : mars 2022 (MPO 2024, Johnson *et al.* 2024, Li *et al.* 2025)
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : septembre 2024 (MPO 2025)

Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : fondée sur des indices (tendances dans les indices empiriques seulement), modèle d'évaluation d'un stock unique, évaluation de la stratégie de gestion (ESG allégée)
2. Catégorie spécifique : modèle statistique des prises selon la longueur, fondée sur des indices (y compris les indices dépendants de la pêche et les indices indépendants de la pêche)

Un nouveau cadre d'évaluation a été adopté en 2022. Ce cadre a utilisé un modèle des prises selon la longueur structuré selon le sexe et l'âge pour évaluer l'état du stock et fournir des points de référence fondés sur le rendement maximal durable (RMD). Le rendement d'une série de règles de décision sur les prises a été évalué au moyen d'une simulation en boucle fermée (ESG allégée).

Hypothèse relative à la structure du stock

En 1987, le flétan de l'Atlantique dans les eaux canadiennes a été séparé en deux unités de gestion, les divisions 4RST et 3NOPs4VWX5Zc, principalement fondées sur le marquage traditionnel (Li *et al.* 2025). Le stock du plateau néo-écossais et du sud des Grands Bancs (divisions 3NOPs4VWX5Zc de l'OPANO) est géré comme un stock unique avec un seul ensemble de points de référence.

Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 10,9 kt (0,4 B_{RMD} ; MPO 2024)
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : 21,8 kt (0,8 B_{RMD} ; MPO 2024)
- Taux d'exploitation de référence (TER) : Non établi

Règle de décision sur les prises

La règle de décision sur les prises comporte deux étapes. Tout d'abord, un taux de mortalité par pêche (F) est appliqué à la biomasse exploitable (B) estimée à partir de la moyenne triennale du relevé à stratification aléatoire du flétan effectué à la palangre par l'industrie et le MPO pour calculer le TAC. La règle définie comprend trois points de contrôle, le PRL, le PRS et $1,2 B_{RMD}$. En dessous du PRL, F est plafonné à 0,05 et au-dessus du PRS, il est fixé par rapport à F_{RMD} (c.-à-d. $F = 0,8 F_{RMD}$ lorsque $B = 0,8 B_{RMD}$) jusqu'au troisième point de contrôle ($1,2 B_{RMD}$), au-dessus duquel le plafond est fixé à $1,2 F_{RMD}$. Ensuite, la variation en pourcentage par rapport au TAC de l'année précédente est limitée par le seuil de changement du TAC interannuel variable, la limite de variation allant de 15 % du PRS à 100 % du PRL (figure 1).

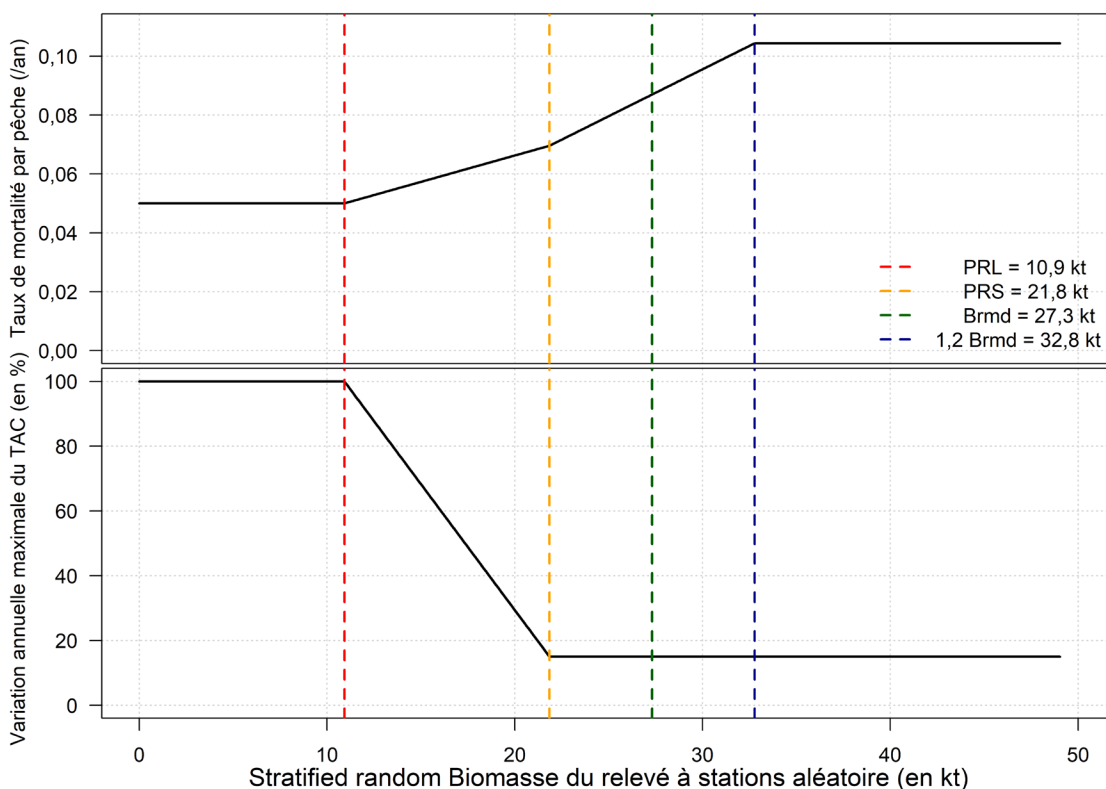


Figure 1. Règle de décision sur les prises définie avec les points de référence et les points de contrôle utilisés pour déterminer les taux de récolte cibles pour le flétan de l'Atlantique du stock du plateau néo-écossais et du sud des Grands Bancs (divisions 3NOPS4VWX5Zc de l'OPANO) en fonction de la moyenne triennale des estimations de la biomasse tirées du relevé à stratification aléatoire du flétan effectué à la palangre par l'industrie et le MPO. PRL = point de référence limite, PRS = point de référence supérieur du stock, B_{RMD} = biomasse au rendement maximal durable.

Données

- Prises de flétan dans le relevé du flétan effectué à la palangre par l'industrie et le MPO (relevé à stratification aléatoire du flétan; de 2017 à 2025)
- Abondance du flétan dans le relevé d'été écosystémique effectué par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO (relevé d'été par navire de recherche du MPO; divisions 4VWX de l'OPANO; de 1970 à 2025)

- Débarquements de flétan de l'Atlantique : Débarquements canadiens et étrangers de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO)
- Débarquements préliminaires de flétan de l'Atlantique dans la région des Maritimes en 2025 provenant de la base de données du Système d'information sur les pêches des Maritimes (SIPMAR)

ASSESSMENT

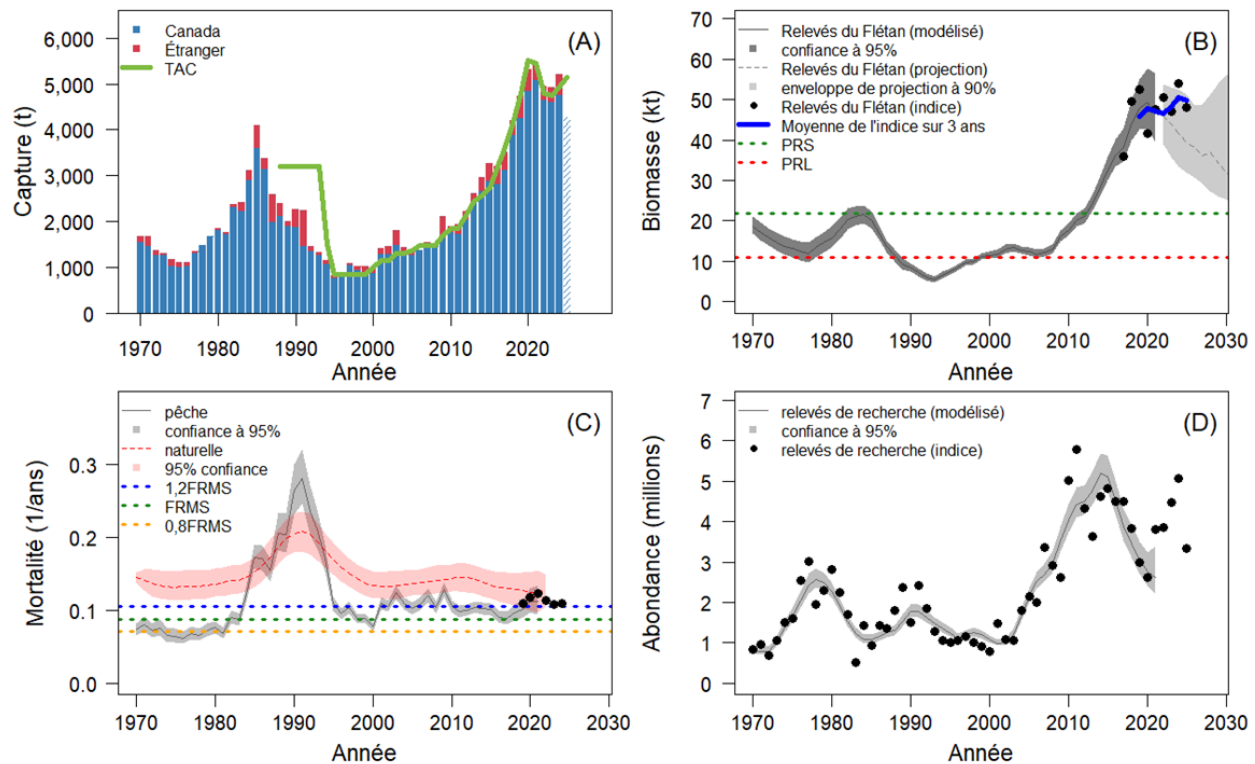


Figure 2. (A) Débarquements canadiens (en bleu) et étrangers (en rouge; tonnes) déclarés à l'OPANO pour le flétan de l'Atlantique dans les divisions 3NOPs4VWX5Zc. Les débarquements de 2025 (barre hachurée) sont préliminaires et tirés du SIPMAR, en date du 14 novembre 2025 (ils ne comprennent pas les débarquements à Terre-Neuve qui ne sont pas encore accessibles). La ligne verte pleine représente le total autorisé des prises (TAC) canadien. Dans le tableau 21A de l'OPANO, les débarquements par pays sont déclarés par année civile; toutefois, le TAC pour le stock est établi pour la période d'avril à mars. (B) Biomasse dans le relevé à stratification aléatoire du flétan par rapport au point de référence limite (PRL; 10,9 kt) et au point de référence supérieur du stock (PRS; 21,8 kt), (C) Mortalité par pêche et mortalité naturelle par rapport aux taux d'exploitation de référence F_{RMD} ; les points noirs représentent le taux d'exploitation basé sur les débarquements déclarés et la biomasse moyenne sur trois ans du relevé à stratification aléatoire du flétan, (D) Indice du recrutement du relevé d'été effectué par navire de recherche du MPO en nombre.

État du stock et tendances

Indice de la biomasse exploitable – Relevé du flétan effectué à la palangre par l'industrie et le MPO (relevé à stratification aléatoire du flétan)

Compte tenu des résultats du dernier cadre en 2022, l'avis sur les prises pour les années intermédiaires est fondé sur l'indice de la biomasse exploitable moyenne sur trois ans tiré du

relevé à stratification aléatoire du flétan. Les variations interannuelles de cet indice ont été minimales (figure 2B).

Une nouvelle strate avec moins de stations attribuées a été mise en place en 2023 dans une zone du nord-est où les prises de flétan de l'Atlantique sont nulles ou très faibles dans le relevé à stratification aléatoire du flétan depuis 2017 (figure 3; MPO 2025).

Bien que le relevé n'ait pas inclus toutes les stations cette année (figure 3), la couverture de toutes les strates était adéquate pour calculer efficacement l'indice de la biomasse exploitable à partir du relevé à stratification aléatoire du flétan. L'indice de 2025 de la biomasse exploitable et la moyenne triennale (2023 à 2025) sont légèrement inférieurs aux valeurs de l'année dernière. Les variations interannuelles de la moyenne triennale sont demeurées relativement stables tout au long de la série chronologique.

La biomasse de 2025 provenant du relevé à stratification aléatoire du flétan a été estimée à l'aide d'un taux de capturabilité de 0,002 à 49,4 kt (intervalle de confiance à 95 % : 35,8 à 63,1). Selon la moyenne triennale (2023 à 2025; figure 2B), l'indice de la biomasse exploitable tiré du relevé à stratification aléatoire du flétan pour 2025 est de 51,1 kt, soit 1,9 B_{RMD} , et est plus élevé que le PRL (0,4 B_{RMD} = 10,9 kt) et que le PRS (0,8 B_{RMD} = 21,8 kt) (figure 1).

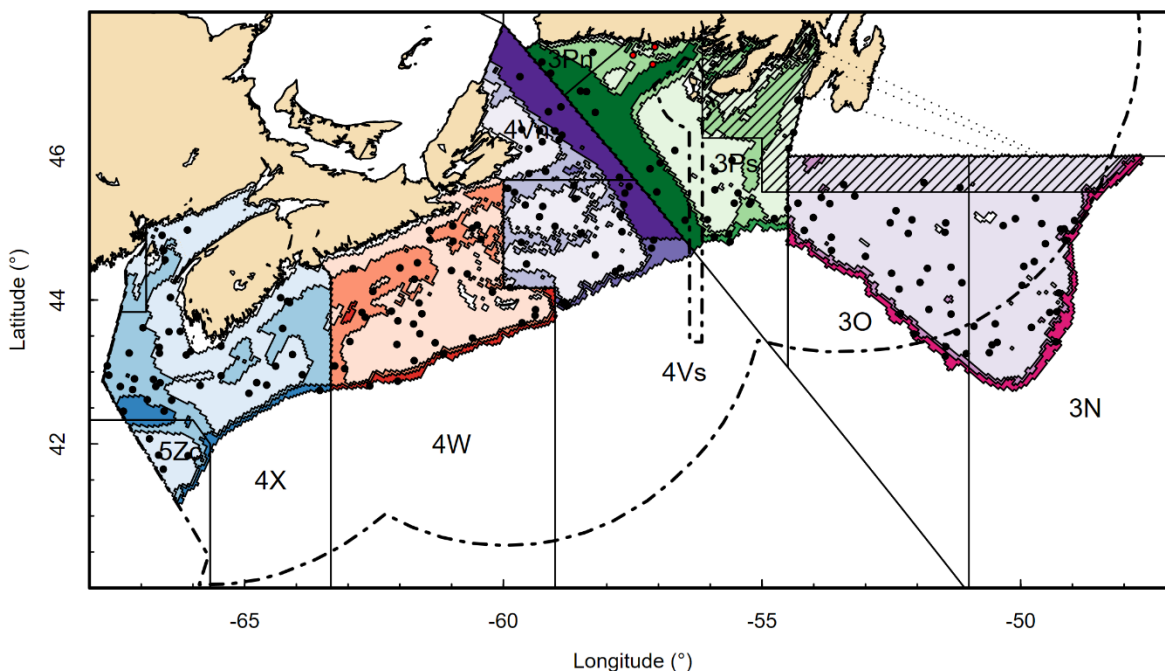


Figure 3. Le secteur du relevé à stratification aléatoire du flétan effectué à la palangre par l'industrie et le MPO est divisé en cinq zones, qui couvrent le plateau néo-écossais et le sud des Grands Bancs, et qui sont représentées par des couleurs différentes. Chaque zone est ensuite séparée en strates de profondeur, illustrées en différentes nuances de chaque couleur. La zone hachurée représente une nouvelle strate avec moins de stations attribuées, qui a été créée en 2023. Le secteur du relevé comprend la sous-division 3Pn, qui ne fait pas partie de l'unité de gestion. Deux cents stations ont été attribuées dans le relevé de 2025; les points noirs indiquent les stations entièrement échantillonnées et les points rouges, les stations où l'échantillonnage est incomplet (trois stations dans la sous-division 3Ps). Les lignes noires pleines représentent les limites des divisions de l'OPANO; les frontières internationales sont marquées par les lignes tiretées.

Indice du recrutement : Relevé écosystémique d'été effectué par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO (relevé d'été par navire de recherche du MPO; divisions 4VWX de l'OPANO)

Le relevé d'été par navire de recherche du MPO fournit un indice du recrutement pour le flétan de l'Atlantique. La taille médiane des flétans de l'Atlantique capturés dans le relevé au chalut se situe entre 40 et 50 cm. L'abondance du flétan de l'Atlantique dans ce relevé a augmenté entre 2000 et 2011 (figure 2D), mais elle a chuté en 2020 à sa valeur la plus faible depuis 2011. Depuis 2020, les prises ont augmenté mais ont diminué cette année, affichant une tendance semblable à celle observée après le dernier pic de 2011.

Un facteur de conversion pour le flétan de l'Atlantique entre les anciens et les nouveaux navires de recherche et engins de pêche de relevé a été estimé (1:1) en 2024 (Yin *et al.* 2025), et, depuis, les données du relevé de 2021 qui n'avaient pas été incluses les années précédentes ont maintenant été intégrées à la série chronologique; toutefois, la couverture demeure incomplète pour cette année-là.

L'indice de l'abondance pour 2025 est le plus bas des cinq dernières années, mais il reste tout de même supérieur à la moyenne à long terme. L'indice de l'abondance est examiné chaque année, exclusivement à des fins contextuelles, et ne contribue pas directement aux extrants de la règle de décision sur les prises.

État actuel

L'indice de 2025 de la biomasse exploitable moyenne sur trois ans (51,1 kt), tiré du relevé à stratification aléatoire du flétan, est au-dessus du PRS, avec une très forte probabilité qu'il se trouve dans la zone saine.

Historique de la gestion, du TAC, des avis sur les prises et des débarquements

Un TAC pour cette pêche a été établi pour la première fois en 1988 (MPO 2024; Li *et al.* 2025). La période de déclin des débarquements qui a suivi a entraîné une réduction importante du TAC en 1995 ainsi que l'instauration d'une limite de taille minimale de 81 cm. Depuis, le TAC a augmenté et a culminé à 5 507 t en 2020 (tableau 1, figure 2A).

Les données sur les débarquements de flétan de l'Atlantique sont extraites de la base de données de l'OPANO pour chaque année civile, car les débarquements ont lieu dans deux régions du MPO (Maritimes et Terre-Neuve-et-Labrador), ainsi que dans d'autres pays. Les débarquements provenant de la base de données du SIPMAR sont déclarés à titre de débarquements canadiens préliminaires pour 2025. Ces débarquements préliminaires ne comprennent pas les débarquements à Terre-Neuve-et-Labrador. La majorité des débarquements ont lieu sur le plateau néo-écossais (divisions 4VWX de l'OPANO).

Tableau 1. Total des débarquements canadiens et étrangers déclarés de flétan de l'Atlantique (en tonnes; t) provenant des divisions 3NOPs4VWX5Zc de l'OPANO et TAC pour ces divisions. Les débarquements annuels moyens sur dix ans sont présentés pour la période de 1960 à 2009. Dans le [tableau 21A de l'OPANO](#), les débarquements par pays sont déclarés par année civile; toutefois, le TAC pour le stock est établi pour la période d'avril à mars. Les données ont été extraites de la base de données 21A de l'OPANO le 14 novembre 2025. Un tiret (-) indique que les données ne sont pas accessibles.

Année	3NOPs Débarquements canadiens	4VWX5Zc Débarquements canadiens ¹	Total Débarquements canadiens	3NOPs Débarquements étrangers	4VWX5Zc Débarquements étrangers ¹	Total Débarquements étrangers	Total des débarquements	TAC
1960 à 1969	638,4	1 520,9	2 159,3	492,2	62	554,2	2 713,5	-
1970 à 1979	427,8	874	1 301,8	73,7	15,4	89,1	1 390,9	-
1980 à 1989 ² à ³	738,2	1 624,6	2 362,8	217	13,8	230,8	2 593,6	-
1990 à 1999	323,2	815,4	1 138,6	179,6	4,3	183,9	1 322,5	1 855
2000 à 2009	460,9	878,1	1 339	147,8	0,1	147,9	1 486,9	1 340
2010	464	1 296	1 760	131	1	132	1 892	1 850
2011	373	1 346	1 719	218	1	219	1 938	1 850
2012	531	1 491	2 022	200	1	201	2 223	2 128
2013	562	1 836	2 398	205	1	206	2 604	2 447
2014	839	1 811	2 650	312	1	313	2 963	2 563
2015	693	2 174	2 867	395	1	396	3 263	2 738
2016	626	2 186	2 812	393	1	394	3 206	3 149
2017	759	2 353	3 112	403	1	404	3 516	3 621
2018	699	3 171	3 870	343	0	343	4 213	4 164
2019	841	3 416	4 257	480	3	483	4 740	4 789
2020	1 142	3 692	4 834	492	1	493	5 327	5 507
2021	1 342	3 741	5 083	363	1	364	5 447	5 445
2022	1 614	3 028	4 642	317	1	318	4 960	4 807
2023	1 985	2 622	4 607	330	1	331	4 938	4 744
2024	1 691	3 053	4 744	463	1	464	5 208	4 927
2025 ⁴	1 064	3 200	4 264	-	-	-	-	5 149

¹ Les débarquements canadiens dans la division 5Y sont présumés avoir été prélevés dans la partie canadienne et sont inclus dans la valeur des divisions 4VWX+5Zc. Les débarquements étrangers et américains dans la division 5Y ne sont pas inclus.

² Les débarquements ont été répertoriés pour la première fois dans 5Zc en 1986; 5Zc et 5Ze sont utilisés de manière interchangeable pour indiquer la même zone.

³ La pêche du flétan n'était pas réglementée avant 1988.

⁴ Les débarquements du SIPMAR pour 2025 sont préliminaires, en date du 14 novembre 2025. Les débarquements à Terre-Neuve-et-Labrador en 2025 ne sont pas inclus, car ils ne sont pas encore accessibles.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

Actuellement, les conditions environnementales qui influent sur ce stock ne sont pas connues. D'après des travaux récents de Czich *et al.* (2023), les changements prévus des conditions thermiques dans l'Atlantique Nord-Ouest pourraient avoir une incidence sur la répartition et l'abondance des flétans de l'Atlantique juvéniles dans un proche avenir.

Avis sur le stock

L'état du stock pendant les années intermédiaires est évalué en fonction de l'indice de la biomasse exploitable moyenne sur trois ans provenant du relevé à stratification aléatoire du flétan. Les essais de simulation en boucle fermée effectués lors du dernier cadre prévoyaient un retour graduel à B_{RMD} . Jusqu'à présent, l'état du stock est demeuré bien au-dessus de B_{RMD} .

Extrants de la règle de décision sur les prises

Comme la biomasse exploitable moyenne sur trois ans de 2025, fondée sur le relevé à stratification aléatoire du flétan, est supérieure à $1,2 B_{RMD}$ (32,8 kt; tableau 1), la mortalité par pêche la plus élevée, soit $1,2 F_{RMD}$ (0,104), serait appliquée en utilisant la règle de décision sur les prises définie. L'avis sur le TAC est ainsi de 5 064 t pour 2026 à 2027. Comme cette valeur se situe sous la limite maximale de variation interannuelle de 15 % par rapport au TAC de 2025 à 2026 (5 149 t), l'avis sur le TAC pour 2026 à 2027 est de 5 064 t. Cette application de la règle de décision sur les prises suppose que tous les prélèvements des pêches canadiennes et étrangères sont inclus.

Évaluation des circonstances exceptionnelles/déclencheurs d'évaluation

Aucune observation de changement important dans les sources de données ou d'écart important par rapport aux attentes ne nécessiterait le déclenchement d'une évaluation précoce. L'indice moyen sur trois ans en 2025 se situait près de la limite supérieure, mais toujours à l'intérieur de l'enveloppe de probabilité de 90 % de la simulation en boucle fermée.

SOURCES D'INCERTITUDE

Les sources d'incertitude liées à l'indice de la biomasse exploitable tirée du relevé à stratification aléatoire du flétan et à l'indice du recrutement du relevé d'été par navire de recherche du MPO, ainsi que l'interprétation des tendances de ces indices, ont été décrites dans la dernière évaluation et mise à jour de l'état du stock (MPO 2024, MPO 2025).

Trois stations n'ont pas été relevées dans le cadre du relevé à stratification aléatoire du flétan de 2025; Toutefois, le nombre minimal de stations dans chaque strate a été complété, ce qui a permis de calculer l'indice de la biomasse exploitable sans aucune répercussion attendue sur l'avis scientifique fourni.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Irene Andrushchenko	MPO, Sciences, région des Maritimes
Melanie Barrett	MPO, Sciences, région des Maritimes
Tim Barrett	MPO, Sciences, région des Maritimes
Lindsay Beazley	MPO, Sciences, région des Maritimes

Nom	Organisme d'appartenance
Lottie Bennett	MPO, Sciences, région des Maritimes
Eric Brundson	MPO, Sciences, région des Maritimes
Kathryn Cooper-MacDonald	MPO, Gestion des ressources, région des Maritimes
Dwayne D'entremont	MPO, Sciences, région des Maritimes
Jamie Emberley	MPO, Sciences, région des Maritimes
Darrell Frotten	MPO, Sciences, région des Maritimes
Kyle Gillespie	MPO, Sciences, région des Maritimes
Michelle Greenlaw	MPO, Sciences, région des Maritimes
Danni Harper (Lead)	MPO, Sciences, région des Maritimes
Nathan Hebert	MPO, Sciences, région des Maritimes
Brad Hubley	MPO, Sciences, région des Maritimes
Kelly Kraska	MPO, Sciences, région des Maritimes
Chantelle Layton	MPO, Sciences, région des Maritimes
Ryan Martin	MPO, Sciences, région des Maritimes
Selvan Mohan	MPO, Sciences, région de la capitale nationale
Luiz Mello	MPO, Sciences, région de Terre-Neuve-et-Labrador
Shannan Murphy	MPO, Sciences, région des Maritimes
Claire Mussells	MPO, Sciences, région des Maritimes
Corinne Pomerleau	MPO, Sciences, région des Maritimes
Catriona Regnier-McKellar	MPO, Sciences, région des Maritimes
Daniel Ricard	MPO, Sciences, région du Golfe
Jennifer Saunders	MPO, Gestion des ressources, région des Maritimes
Tiffany Small	MPO, Sciences, région des Maritimes
Priyanka Varkey	MPO, Sciences, région des Maritimes
YanJun Wang	MPO, Sciences, région des Maritimes
Emily Way-Nee	MPO, Sciences, région des Maritimes
Yihao Yin	MPO, Sciences, région des Maritimes

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Czich, A.N., Stanley, R.R.E., Avery, T.S., Heyer, C.E. den, and Shackell, N.L. 2023. [Recent and projected climate change-induced expansion of atlantic halibut in the northwest atlantic](#). FACETS 8: 1-14.

Johnson, S., Hubley, B., Cox, S.P., Heyer, C.E. den, et Li, L. 2024. [Évaluation du cadre pour le flétan de l'Atlantique sur le plateau néo-écossais et dans le sud des Grands Bancs \(divisions 3NOPS4VWX5Zc de l'OPANO\)](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2024/013. iv + 62 p.

Li, L., Hubley, B., Harper, D.L., Wilson, G., et Heyer, C.E. den. 2025. [Données d'entrée pour l'examen du cadre d'évaluation du stock de flétans de l'Atlantique du plateau néo-écossais et du sud des Grands Bancs dans les divisions 3NOPS4VWX5Zc de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest \(OPANO\)](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/003. iv + 86 p.

MPO. 2024. [Évaluation du flétan de l'Atlantique du plateau néo-écossais et du sud des Grands Bancs \(divisions 3NOPS4VWX5Zc de l'OPANO\) pour 2022](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2024/009.

MPO. 2025. [Mise à jour de l'état du stock de flétan atlantique \(*Hippoglossus hippoglossus*\) du plateau néo-écossais et du sud du Grand Banc dans les divisions 3NOPs4VWX5Zc de l'OPANO](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/008.

Yin, Y., Benoît, H., et Martin, R. 2025. [Étalonnage des navires de relevé au chalut de fond : résultats de la pêche comparative entre le NGCC *Teleost* et le NGCC *John Cabot* ou le NGCC *Captain Jacques Cartier* sur le plateau néo-écossais et dans la baie de Fundy en 2022 et 2023](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/025. iv + 237 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
Institut océanographique de Bedford
1, promenade Challenger, C.P. 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 4A2

Courriel : DFO.MaritimesCSA-CASMaritimes.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-98097-3 N° cat. Fs70-7/2026-005F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Mise à jour de l'état du stock de flétan atlantique (*Hippoglossus hippoglossus*) du plateau néo-écossais et du sud du Grand Banc. Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2026/005.

Also available in English:

DFO. 2026. *Scotian Shelf and Southern Grand Banks Atlantic Halibut (Hippoglossus hippoglossus) Stock Status Update in 2025*. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2026/005.